NAPOLÉON

peint par lui-même

Peut-on parler de Napoléon sans évoquer le chef militaire et sans raconter ses guerres continuelles ? Pourtant nous allons essayer de le faire d'après ce qu'il dit lui-même. Il suffit de puiser dans les quatre-vingts mille lettres qu'il a écrites.

I. — SA PERSONNALITÉ

« Les diverses affaires sont casées dans ma tête comme dans une armoire. Quand je veux interrompre une affaire, je ferme son tiroir et j'ouvre celui d'une autre. Elles ne se mêlent point l'une avec l'autre et jamais ne me gênent ni ne me fatiguent ».

N'est-ce pas l'indice d'une intelligence ordonnée ?

« Quand j'entreprends quelque chose, j'ai longtemps médité et prévu ce qui peut arriver ». Il ne se lançait donc pas à l'aventure.

Pourtant il avait une imagination débordante : *« Je ne vis jamais que dans deux ans ».*

Voilà de grandes qualités, penses-tu ? Malheureusement il voulait :

— La gloire : *« Je regrette d'être venu trop tard et de n'avoir pas vécu au temps où Alexandre, après avoir conquis l'Asie, s'annonçait au peuple comme fils de Jupiter et était cru de tout l'Orient ».*

— et le pouvoir absolu : *« Tenez-vous-en strictement aux ordres que je vous donne. Moi seul, je sais ce que je dois faire ».* écrivait-il à ses maréchaux.

Ainsi, il en arriva à gouverner et à administrer, tout seul, et dans les moindres détails, un empire immense. (1)

F. DELÉAM.

(1) Dresse la carte de l'Empire français en 1810 d'après un Atlas historique

NAPOLÉON

peint par lui-même
(suite)

II. — SON TRAVAIL

« Le travail est mon élément ; je n'en connais pas les limites ». Le désir de tout diriger seul l'obligeait à un travail colossal. Si on lui conseillait de se ménager, il répondait : *« Le bœuf est attelé, il faut qu'il laboure ».*

Il s'occupait de tout. Juge plutôt :

Voici quelques-unes de ses tâches journalières puisées au hasard de ses écrits :

— *Encouragements pour assurer la navigation sur un fleuve ;*
— *décret pour la fabrication du sucre ;*
— *avances à donner aux manufacturiers pour changer de fabrication ;*
— *ensemencement des domaines de la ferme de Rambouillet ;*
— *établissement d'ateliers pour la fabrication des fauteuils aux Gobelins ;*
— *prix à instituer pour l'inventeur de la meilleure machine à filer le coton ;*
— *vérification des comptes de mon tailleur et de mon bottier ;*
— *système de desséchement de terrains marécageux pour les rendre à la culture ;*
— *articles de journaux pour donner une bonne direction à l'opinion ;*
— *heure d'ouverture du Muséum ;*
— *représentation de pièces nouvelles à l'Opéra.*

Et tout cela par esprit de domination. Sans doute, grâce à sa puissance de travail, il suffisait à tout. Mais n'était-ce pas le moyen d'étouffer l'esprit d'initiative de ses serviteurs ?

F. DELÉAM.

NAPOLÉON

peint par lui-même
(suite)

III. — SA COUR

« Nécessité du système, disait-il *»*.

Car on s'étonne que lui, pourtant si simple dans son accoutrement et son comportement habituels, rétablît le cérémonial du Versailles des rois absolus. Le costume de l'ancienne cour revint de rigueur: *« robes à longue traîne, souliers à boucle, habit, culotte, épée...»* Autour de lui, les gens étaient empanachés, chamarrés d'or et couverts de broderies.

Il voulut être sacré par le pape lui-même à Notre-Dame de Paris, le 2 décembre 1804.

Il créa *la maison de l'Empereur, la maison de l'Impératrice, la maison de Madame mère de l'Empereur* et *les maisons des princes et princesses*, ses frères et sœurs.

Après 1807, il se met à distribuer des titres de noblesse : *comtes, barons, ducs, princes*. Naturellement, les principaux vont aux maréchaux. En voici quelques-uns d'après les décrets :

— *Kellermann = duc de Valmy,*
— *Augereau = duc de Castiglione,*
— *Lannes = duc de Montebello,*
— *Masséna = duc de Rivoli et prince d'Essling,*
— *Ney = duc d'Elchingen et prince de la Moskowa,*
— *Davout = duc d'Auerstaedt et prince d'Eckmühl.*

Et ces titres héréditaires rapportaient. Ainsi Davout recevait près d'un million par an.

F. DELÉAM.

NAPOLÉON

peint par lui-même
(suite)

IV. — SON GOUVERNEMENT AUTORITAIRE

Napoléon supprime tout ce qui peut le gêner.

Il commence par le Tribunat : *« Cette assemblée a encore quelque chose de cet esprit inquiet et démocratique qui a longtemps agité la France, expliquait-il »*.

Il est plusieurs années sans convoquer le Corps législatif. C'est le Sénat, tout dévoué, qui ratifie ses actes principaux En 1814, il règle même seul son budget, comme Louis XIV

Il ne respecte pas plus la liberté individuelle. Il reprend à son compte la formule des monarques absolus : *« Cela est mon bon plaisir »*. Il crée une police nombreuse avec un ministère spécial et des commissaires dans toutes les villes. Il fait enfermer les suspects *« par mesure de sécurité »* dit-il, comme on le faisait avant 1789 à la Bastille, sur simple lettre de cachet.

De même, il supprime la liberté de la presse. Des 73 journaux politiques de la Révolution, il n'en reste que 4 en 1811 : le *Journal de l'Empire*, la *Gazette de France*, *Le Moniteur* et le *Journal de Paris*. Et quand l'un de ces journaux a inséré des nouvelles pouvant troubler l'opinion, il écrit à Fouché, ministre de la Police : *« Vous retiendrez le rédacteur pendant un mois en prison et vous nommerez un autre à sa place »*. Personne ne peut être imprimeur sans une autorisation impériale : *« L'imprimerie est un arsenal qu'il ne faut pas mettre à la portée de tout le monde, mais de ceux-là seulement qui ont la confiance du gouvernement »*(1)

F. DELÉAM.

(1) Voir le nombre d'imprimeries tolérées à Paris dans la B.T. n° 23, « Histoire du livre » page 30.